

10^e ÉDITION

COLLOQUE ANNUEL LES RENDEZ-VOUS DU LOCAL À SCIENCES PO

PROGRAMME

LES ÉQUILIBRES DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE DANS UN CONTEXTE INSTITUTIONNEL RÉNOVÉ

MARDI 5 JUNI 2018
DE 9H00 À 17H30

SCIENCES PO
Amphithéâtre Chapsal
27 rue Saint-Guillaume
75007 Paris

**INSCRIPTION
GRATUITE ET OBLIGATOIRE**
au plus tard le 31 mai 2018

Christine Briatte : Tél : 33 (0)1 45 49 76 32
christine.briatte@sciencespo.fr

SciencesPo
CHAIRE MUTATIONS DE L'ACTION
PUBLIQUE ET DU DROIT PUBLIC

La Chaire MADP est soutenue par



La Chaire 'Mutations de l'action publique et du droit public' de Sciences Po célèbre la 10^e édition du Rendez-vous du Local à Sciences Po. Cet anniversaire coïncide avec un tournant dans l'histoire des réformes territoriales contemporaines. Après l'épisode des années 1980, celui des années 2000, une série de réformes récentes importantes (loi MAPTAM du 27 janvier 2014 ; loi du 16 juin 2015 relative à la délimitation des régions ; loi NOTRe du 7 août 2015), a dessiné les contours d'un nouveau système territorial. La différenciation territoriale, longtemps considérée comme proscrite par le caractère unitaire de l'Etat français et le principe d'égalité, a connu d'importants progrès : d'un côté, l'administration territoriale urbaine et l'administration territoriale rurale sont distinguées de manière plus nette ; de l'autre, les intercommunalités et les métropoles sont soumises à une multitude de statuts, adaptés à leurs caractéristiques. Ensuite, on assiste à un mouvement de recomposition du Local autour de deux pivots : d'une part, l'échelon intercommunal constitue désormais une alternative solide à l'émiettement communal ; d'autre part l'échelon régional a vu renforcer ses atouts pour devenir le niveau de pilotage stratégique de l'action publique locale. Enfin, le législateur ne semble plus hésiter à rendre les schémas et plans, principalement ceux élaborés par les régions, opposables aux collectivités sous-jacentes ; en d'autres termes, à poser des germes de hiérarchisation dans un système qui y est par tradition rebelle.

Dans ce contexte renouvelé, de nouveaux équilibres se mettent en place. La présente journée d'études se propose de les cerner par trois biais, correspondant à autant de tables rondes où se croiseront, comme à l'habitude dans les « Rendez-vous du Local », des regards divers (anciens ministres, parlementaires, élus locaux, dirigeants et cadres territoriaux, universitaires, experts). Le premier concerne la dimension financière, si importante actuellement. Le deuxième concerne l'émergence des villes, ses avantages et ses inconvénients. Le troisième est relatif au rôle que l'État doit assumer dans le nouveau contexte.

Les actes de cette journée seront publiés par les éditions Berger-Levrault.

COMITÉ
D'ORIENTATION

SciencesPo
CHAIRE MUTATIONS DE L'ACTION
PUBLIQUE ET DU DROIT PUBLIC

Jean-Bernard Auby, professeur à Sciences Po.
Directeur de la Chaire MADP.

Yves Léonard, responsable communication à la Caisse des Dépôts.

Jean-Christophe Baudouin, délégué interministériel
au développement de l'axe portuaire et logistique
Méditerranée-Rhône-Saône.

Estelle Bomberger-Rivot, chargée de recherche à la Chaire MADP
de Sciences Po.

Marc Le Dorh, administrateur au Sénat, conseiller de la Délégation
aux collectivités territoriales.

Françoise Larpin, associée, directrice nationale 'Secteur public'
de KPMG.

Patrick Le Lidec, chargé de recherche au Centre d'études
européennes, professeur à Sciences Po.

Laurence Lemouzy, directrice scientifique de l'Institut
de la Gouvernance Territoriale et de la Décentralisation
et de la revue « Pouvoirs Locaux ».

Cécile Maisonneuve, présidente de la Fabrique de la Cité.

Émilie Martin, directrice de l'activité 'Ouvrages et contenus',
Berger-Levrault.

Olivier Renaudie, professeur à l'Université de Lorraine (Nancy).

François Richard, directeur partenariats et réglementation,
Orange Smart Cities et Territoire.

Véronique Robitallie, directrice de l'INET.

COMITÉ
D'ORGANISATION

Jean-Bernard Auby, professeur à Sciences Po.
Directeur de la Chaire MADP.

Christine Briatte, chargée de projets à la Chaire MADP,
Sciences Po.

Olivier Renaudie, professeur à l'Université de Lorraine (Nancy).

ACCUEIL DES PARTICIPANTS À PARTIR DE 8H30

9H00 - ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

- **Frédéric Mion**, directeur de Sciences Po.
- **Jean-Bernard Auby**, professeur à Sciences Po. Directeur de la Chaire MADP.
- **Olivier Renaudie**, professeur à l'université de Lorraine (Nancy).

9H15 - INTRODUCTION

- **Patrick Le Galès**, directeur de recherche au CNRS. Doyen de l'École Urbaine de Sciences Po.

9H30 TABLE RONDE 1

LES FINANCES LOCALES, OBJET OU INSTRUMENT DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE ?

Dans un contexte marqué de manière durable par la raréfaction des ressources financières et par la volonté des pouvoirs publics de réduire les coûts de l'action publique, les finances locales apparaissent comme une question plus que sensible. Il est dès lors permis de s'interroger sur la stratégie de l'État en la matière. D'un côté, la loi du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 comporte des dispositions importantes concernant les concours financiers de l'État aux collectivités. De l'autre, la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 envisage que les collectivités les plus importantes concluent un contrat avec l'État, afin notamment de fixer des objectifs d'évolution de leurs dépenses.

ANIMATEUR DE LA TABLE RONDE

Françoise Larpin, associée, Directrice nationale 'Secteur public' de KPMG.

INTRODUCTION

Matthieu Conan, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, directeur du Master 2 'Droit et gestion des collectivités territoriales'.

INTERVENANTS

Christophe Jerretie, député de Corrèze.

Patrick Le Lidec, chargé de recherche au Centre d'études européennes, professeur à Sciences Po.

Pierre Laplane, directeur général des services de la Ville et Eurométropole de Strasbourg.

Débats avec la salle.

11H00 - PAUSE-CAFÉ

11H15 TABLE RONDE 2

LES VILLES AU CŒUR DU SYSTÈME TERRITORIAL : DÉVELOPPEMENT AUTOCENTRÉ VS SOLIDARITÉ TERRITORIALE.

En quelques années, les villes se sont imposées dans le paysage politico-administratif local, au point qu'il est permis de se demander si elles n'ont pas pris le pouvoir ou, pour le dire autrement, si elles ne sont pas devenues l'acteur majeur de la régulation locale. D'un côté, elles sont à l'origine de nouveaux outils et montages juridiques, qui modifient les rapports entre collectivités. De l'autre, leur utilisation « intelligente » des technologies numériques et des données publiques semble leur conférer une position pour le moins favorable.

ANIMATEUR DE LA TABLE RONDE

Émilie Martin, directrice de l'activité 'Ouvrages et contenus', Berger-Levrault.

INTRODUCTION

Mathieu Doat, professeur à l'Université de Perpignan *Via Domitia*.

INTERVENANTS

Éric Kerrouche, sénateur des Landes.

David Kimelfeld, président de la Métropole de Lyon.

Olivier Landel, délégué général de France Urbaine.

Cécile Maisonneuve, présidente de la Fabrique de la Cité.

Débats avec la salle.

DÉJEUNER LIBRE

La Chaire MADP bénéficie également du soutien de : AdCF, ADF, AMF, Régions de France, APVF, France Urbaine, KPMG, Ville de France.

14H30 - GRAND TÉMOIN

- **Serge Morvan**, commissaire général à l'égalité des territoires.

15H00 TABLE RONDE 3

LA REDÉFINITION DU RÔLE DE L'ÉTAT : RÉGULATEUR, PROTECTEUR, PERÉQUATEUR ?

En tant qu'instance préposée au maintien de la cohésion sociale, l'État est censé être le régulateur de l'action publique locale. On peut cependant se demander s'il en est encore ainsi. D'abord, se pose la question de la pertinence des modalités de contrôle de l'État sur les collectivités territoriales. Ensuite, la présence des services de l'État sur le territoire semble s'amenuiser. Enfin, des interrogations sont exprimées à propos du périmètre des missions de l'État local.

ANIMATEUR DE LA TABLE RONDE

Jean Dumonteil, secrétaire général de « Global local forum ».

INTRODUCTION

Nicolas Kada, professeur à l'Université de Grenoble-Alpes, Codirecteur du Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (GRALE).

INTERVENANTS

Bruno Acar, inspecteur général de l'administration, Ministère de l'Intérieur.

Philippe Mahé, directeur général des services du Conseil départemental de la Gironde.

Nicolas Portier, délégué général de l'Assemblée des Communautés de France.

17H00 - ALLOCUTION DE CLÔTURE

Jacqueline Gourault, Ministre auprès du Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur (sous réserve).